

## AGIR ENSEMBLE LE 30 JANVIER 2010 POUR UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE

Le SNUEP-FSU appelle les PLP à manifester (...) le 30 janvier, pour défendre un système éducatif plus juste qui relance la démocratisation et qui refuse la mise en concurrence des disciplines et des établissements.

Le SNUEP-FSU appelle les PLP à dénoncer la mise en place de la réforme du Bac Pro en 3 ans, mal conçue, mal préparée :

- Mise en œuvre pédagogique des programmes mal pensée
- De moins en moins de moyens et un accroissement des tâches de travail pour les collègues
- l'accompagnement personnalisé non mis en place et « poudre aux yeux » pour les élèves et les parents

Aujourd'hui au nom de la « *rigueur économique* », nous assistons aux suppressions massives de postes qui entraînent des dégradations des conditions de travail des personnels.

C'est pour cela que le SNUEP-FSU demande :

- la remise à plat de la réforme du Bac Pro en 3 ans
- un budget ambitieux pour l'éducation nationale
- l'arrêt de la précarisation et donc la fin de compléments de service sur plusieurs établissements
- l'intégration de toutes les heures dans l'emploi du temps et le refus des heures supplémentaires pour permettre des recrutements
- la revalorisation de nos métiers pour l'ensemble des personnels
- l'arrêt de la précarité
- davantage de postes aux concours
- l'arrêt des plans de développement de l'apprentissage, tant privé que public, qui participent au démantèlement de l'enseignement professionnel

Pour le SNUEP-FSU d'autres choix sont possibles pour un vrai service public d'éducation.

Le secrétariat national

## Rendez-vous à 13h30 à Paris à Denfert-Rochereau

Le SNUEP-FSU sera présent dans le cortège au 74 avenue Denfert-Rochereau

Contactez votre section départementale FSU pour connaître les moyens de transport organisés :

<http://www.fsu.fr/spip.php?rubrique31>



### SOMMAIRE

Agir ensemble le 30 janvier 2010 pour une école de la réussite P. 1 - Succès de la mobilisation du 21 janvier dans la fonction publique : les agents et les citoyens doivent être entendus ! - Manifs du 21 : premiers échos des régions P.2 - Épreuve de rattrapage P.3 - Épreuve de contrôle P.4 - 2010 : garantir les retraites par l'augmentation des financements P.5



Toute l'info sur [www.snuep.com](http://www.snuep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuepnat@snuep.com](mailto:snuepnat@snuep.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



# Succès de la mobilisation du 21 janvier dans la Fonction publique Les agents et les citoyens doivent être entendus !

Paris, le 21 janvier 2010



Fonction publique et assimilés

À l'évidence, ce 21 janvier constitue une nouvelle étape importante de mobilisation dans la Fonction publique.

A l'initiative de la FSU, de SOLIDAIRES et de la CGT, cette journée d'actions, de grève et de manifestations a connu un large succès. Dans de nombreux territoires, dans plusieurs professions, d'autres organisations syndicales avaient appelé à se joindre au mouvement.

**Les taux de grévistes ridicules annoncés par les autorités participent d'évidence d'une entreprise de désinformation.**

Avec près de 130 manifestations et rassemblements sur toute la France, ce sont largement plus de 100.000 manifestants qui ont, en descendant dans la rue, réaffirmé leur opposition à la politique de démantèlement tous azimuts menée dans les 3 versants de la Fonction publique. **Nos organisations constatent notamment une mobilisation conséquente dans les communes de petite et moyenne importance, ce qui atteste d'un fort attachement aux services publics.** En dépit d'inégalités parfaitement compréhensibles, les taux de grévistes ont été également particulièrement significatifs (25 à 30 % sur l'ensemble de la Fonction publique).

La journée du 21 janvier et celles qui l'ont précédée ont été l'occasion de multiples initiatives de sensibilisation en direction des usagers. Les échanges entre agents publics et usagers ont confirmé que ces derniers, dans leur immense majorité, désapprouvent la politique gouvernementale de casse de la Fonction publique.

Le Président de la République, le Premier ministre, le ministre en charge de la Fonction publique ne peuvent demeurer sourds aux légitimes exigences exprimées à nouveau aujourd'hui, et soutenues par la majorité des citoyens.

Ce sont de toutes autres orientations, conformes aux besoins de toute la population et à l'intérêt général, qu'il faut immédiatement mettre en œuvre.

Si, de manière urgente, les salariés et les usagers n'étaient pas entendus, nos trois organisations en tireraient toutes les conséquences et prennent déjà date pour, dans l'unité la plus large, renforcer encore le mouvement en n'excluant aucune forme d'action. Elles appellent, en ce sens, les personnels à se réunir pour envisager les suites éventuelles.

Elles soutiennent les initiatives d'ores et déjà programmées qui s'inscrivent dans le processus de mobilisation.

## MANIFS DU 21 PREMIERS ÉCHOS DES REGIONS

**Plus de 100 000 manifestant-es dans toutes la France pour défendre les services publics**  
Mobilisation en nette progression par rapport au 24 novembre.

**Bonne mobilisation à Besançon** avec 1 000 manifestant-es, particulièrement dans l'éducation nationale avec un taux de grévistes supérieur à 40 %, mais aussi 700 à Lons, 250 à Dole, 300 à Vesoul, 400 Belfort.

**Au Havre 1500 manifestants** avec aussi une AG Educ sur les fermetures de structures et pour préparer la manif du 30. Rassemblement à Evreux de 300 personnes avec déclaration.

**A Reims 500 personnes** avec une présence bien visible des pompiers.

**A Paris, 15 000 manifestant-es** avec une présence bien visible de l'éducation nationale.



Toute l'info sur [www.snuep.com](http://www.snuep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuepnat@snuep.com](mailto:snuepnat@snuep.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°131

## Enfin une bonne nouvelle pour l'enseignement professionnel ?

Le SNUEP-FSU a mené début 2009 conjointement avec la CGT et SUD des actions pour une réécriture des conditions d'organisation de l'épreuve orale de contrôle du bac pro.

Le SNUEP-FSU était intervenu au CSE pour que cette épreuve prenne en compte l'ensemble de la formation du candidat (professionnelle et générale). Conformément à ses mandats, le SNUEP-FSU avait exprimé son accord pour une épreuve de **rattrapage sur les épreuves ponctuelles**, comme pour les autres baccalauréats, mais pas sur les épreuves en CCF.

Si sur ce point, il pourrait avoir été entendu, un certain nombre d'autres points restent encore à améliorer.



En juillet, la réussite au bac pro - avec une progression de 10 points - semble devoir énormément à cette épreuve organisée à la va-vite en fin d'année scolaire. De 77%, le taux de réussite au bac pro avait bondi à plus

de 87%. Le SNUEP-FSU considère qu'il **ne suffit pas de casser le thermomètre pour faire tomber la fièvre** et s'inquiète de tels résultats artificiels : généralisation du bac pro 3 ans et dévalorisation du diplôme iraient de paire ? L'actuel jeu des coefficients est inadmissible pour la voie professionnelle. Le SNUEP-FSU dénonce les dispositions de l'article D. 337-78 du code de l'éducation et revendique l'application des coefficients disciplinaires propres à chaque épreuve.

**Le SNUEP-FSU dénonce également que soit imposé l'histoire-géo ou le français uniquement** pour l'enseignement général. Il demande à ce que le ministère traite la voie professionnelle et le bac pro à égalité avec les autres voies de formation sur la base de ce qui existe dans les voies générale et technologique : **les candidats doivent pouvoir choisir les matières qu'ils repassent.**

Le SNUEP-FSU déplore la rédaction tardive du projet d'arrêté pour le prochain CSE, ce qui laissera peu de temps aux collègues pour préparer les élèves à cette épreuve.

Le SNUEP-FSU déplore la dévalorisation du diplôme de bac pro et l'absence d'ambition pour les élèves qui ont le plus besoin d'école quand les problèmes de fond (absentéisme, décrochage, sorties sans diplôme, exclusion sociale,...) subsistent et s'aggravent.

**Il continue de revendiquer une véritable réforme de la voie professionnelle pour sa valorisation, pour la réussite de tous les élèves.**

## CONTRIBUTION AUX DÉBATS

# ÉPREUVE DE CONTROLE : PAS DUPE

Pour arguer d'une plus grande réussite aux examens par la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans le gouvernement a mis en place, l'an passé, sur des sections l'ayant préparé en 4 ans, une sorte d'oral de rattrapage appelé « **épreuve de contrôle** ». **Cette épreuve a provoqué un véritable tollé dans toute la profession et a été fortement dénoncée par le SNUEP-FSU.**

Présentée sans vergogne comme un outil d'équité entre les élèves des trois voies de formation, cette prétendue épreuve n'était en réalité qu'une mascarade permettant d'accroître artificiellement les taux de réussite au baccalauréat professionnel.

Le SNUEP-FSU, pas dupe quant aux objectifs latents de cette épreuve, a toujours eu une position affirmée en dénonçant fermement, tant les raisons et les modalités de sa mise en œuvre, que le consternant manque de concertation avec les acteurs essentiels de l'enseignement professionnel que sont les enseignants.

Craignant néanmoins de nouvelles résistances de la part des enseignants quant à la reconduction de cette épreuve, et reconnaissant ainsi, à demi mot, les erreurs dénoncées par nos soins, le gouvernement décide aujourd'hui de retoucher à la marge ses modalités d'application. La DGSE a donc présenté tout récemment un projet de modification du décret qui la définissait.

Ce projet stipule en introduction qu'il fait suite à un bilan réalisé par les académies, le SNUEP-FSU est étonné et agréablement surpris qu'un tel bilan existe ! Il aurait apprécié en être destinataire ! En effet, lors des CTPA ce bilan a pourtant été réclamé par nos représentants académiques qui n'ont souvent obtenu qu'une fin de non recevoir.

L'épreuve orale de rattrapage, on s'en souvient, ne portait que sur une « discipline », et était supposée rendre compte des compétences professionnelles des élèves.

Dans ce nouveau projet, cette « discipline » fait toujours partie intégrante de l'évaluation de ce

« rattrapage », mais lui est adjoint une épreuve de français ou d'histoire géographie. Chaque épreuve doit durer 10 mn, doit être effectuée par un enseignant de la matière, et sera notée sur 10 – la somme donnant une note sur 20. Cette note de rattrapage, à l'instar de ce qui se faisait déjà l'an passé, comptera à elle seule, autant que toutes les épreuves du 1<sup>er</sup> groupe. **Cela revient, une fois encore, à attribuer à cet oral un coefficient 22 ou 23, selon les spécialités !**

Si l'équité de traitement est vraiment la raison qui motive le gouvernement à instaurer une épreuve de rattrapage en baccalauréat professionnel, pourquoi ne se sert-il pas de l'existant, c'est-à-dire une épreuve identique à celle permettant de rattraper les candidats aux bacs généraux et technologiques ? Celle-ci laisse la possibilité aux élèves de choisir la discipline à repasser et la note accordée remplace celle préalablement obtenue.

Par ailleurs, les modes de rémunération des enseignants qui valideront cette épreuve ne sont en aucun cas mentionnés, pourtant, on l'aura remarqué, le rattrapage « Bac Pro » est plus économique que les épreuves pratiquées dans les autres voies. Peut-être est-ce là une des raisons ! De là à imaginer que l'Enseignement Professionnel ne soit à nouveau précurseur...

De surcroît, dans un contexte où :

- les évaluations pour obtenir un baccalauréat professionnel sont effectuées pour une grande part en contrôle en cours de formation,
- les notes supérieures à la moyenne peuvent être conservées pendant 5 ans par les candidats,
- une partie de l'évaluation du diplôme est réalisée en entreprise en partenariat avec des professionnels (pas ou peu formés à évaluer et très différents quant à leurs exigences d'un lieu de stage à l'autre),

**le SNUEP-FSU refuse la mise en place, dans ces conditions, de cette supposée « nouvelle » épreuve de contrôle.**

Le secteur éducation  
secteur.education@snuiep.com



## 2010 : garantir les retraites par l'augmentation des financements

Nicolas Sarkozy nous l'avait assuré : la réforme de 2003 avait sauvé les retraites par répartition. Singulière victoire, quand 81% des salariés s'estiment « peu ou pas confiants quant à la garantie de toucher une retraite satisfaisante »[1] !

Pourtant le Président nous convie en 2010 à un nouveau rendez vous, assurant que tout serait « sur la table ». Les déclarations gouvernementales se multiplient et mettent en évidence que le gouvernement privilégie les seules pistes de l'allongement de la durée de cotisation ou le report de l'âge légal de la retraite. Or, reculer l'âge de départ en retraite toucherait encore plus ceux qui ont un travail pénible ou difficile et ne serait pas indolore car l'âge d'un départ sans décote serait repoussé d'autant et le mécanisme de la décote ferait encore plus de dégâts !

Au nom de « l'équité », Xavier Darcos avance la nécessité d'une nouvelle réforme dans la Fonction publique. La FSU rappelle, que s'agissant de régimes de construction différente, cette approche n'a de sens qu'en terme d'objectifs communs.



Les réformes de 1993 et 2003 conduisent à la baisse des pensions. Ainsi, dans la Fonction publique, alors même que l'ampleur des mesures est encore loin de celle qui est prévue à terme, et malgré le biais statistique[2], de 2002 à 2007 les personnels ont dû retarder leur retraite de six mois en moyenne et ont vu dans le même temps leur taux de pension diminuer de 1,5%. Ce sont les salariés qui ont connu les carrières les plus courtes, des périodes de précarité qui subissent le plus cette baisse. Les femmes sont tout particulièrement concernées. Dans la Fonction publique, du fait qu'une partie d'entre elles a perdu la bonification pour enfant d'une année, la baisse du taux est pour elles de 1,8% (1,1% pour les hommes).

Imposer un débat public sur les retraites, rien de plus urgent ! Le gouvernement tente de l'esquiver en 2010. Une réforme systémique, sujet du prochain rapport du COR, lui permettrait de l'esquiver aussi à l'avenir.

Le gouvernement occulte la baisse programmée des pensions par les réformes et exclut d'accroître les moyens de financement des régimes de retraite pourtant incontournable si on veut préserver le niveau de vie des retraités. La FSU s'emploiera à mener ce débat avec toutes les forces disponibles. De son point de vue, c'est bien la piste du financement qu'il faut investir, comme celle de l'emploi, car le chômage explique en partie les déficits. L'enjeu est bien de garantir le niveau des pensions dès 60 ans.

[1] IFOP pour JDD, janvier 2010

[2] Il n'est pas encore possible de travailler sur les générations ; seuls les départ d'une année, mêlant des personnes qui se voient appliquer des règles différentes sont accessibles.

### Echo académique

## Baisse de motivation ? Vite, un coach !

On nous fait part, dans plusieurs lycées parisiens de l'intervention d'une association pour lutter contre l'absentéisme. Quezako ? Le rectorat ou les chefs d'établissements se penchent depuis peu sur le difficile problème de l'absentéisme en lycée pro. Beaucoup de nos élèves s'absentent pour des questions de motivation ? Va-t-on revaloriser certaines filières ? Embaucher des personnels titulaires et titulariser les contractuels pour une meilleure prise en charge des élèves ? Rénover les plus vétustes de nos lycées ? Non, bien sûr ! Si les élèves s'absentent, c'est par manque de motivation, et cela, certains chefs d'établissement pensent qu'un bon coach peut la rétablir.

Une association intitulée « Réussir, moi aussi » interviendrait dans plusieurs lycée parisiens, elle offre un service de « coaching » : des animateurs interviennent de façon ponctuelle afin de remotiver nos élèves, à la façon dont on stimule une équipe de sportifs à la mi-temps. A l'indignation des collègues devant l'intervention d'une association qui cache

mal son but lucratif, il faut ajouter les questions suivantes : combien sont facturées ces prestations ? Dans quel cadre juridique sont-elles inscrites ? Que cherche-t-on à montrer en mettant en œuvre de telles pratiques, qu'une simple association peut faire mieux que des professionnels de l'éducation ? Pourquoi les syndicats ne sont-ils pas informés ? Il ne faudra sans doute pas longtemps pour démontrer que ces interventions n'auront pas d'effet sur l'absentéisme dans les lycées. Pour remotiver nos jeunes, il faudrait renforcer toutes les équipes éducatives (CPE, surveillants, infirmières, CO-psy, profs, assistantes sociales) offrir un accueil adéquat : cantine, entretien, avec des agents qualifiés en nombre suffisant, et des perspectives d'emploi et de salaires plus... motivants !

Laurence Dalbaret,  
Adhérente SNUEP-FSU Paris.



*100 000 voix pour la formation !*

## **La formation des enseignants : un investissement pour l'avenir !**

Améliorer la formation professionnelle, disciplinaire et pédagogique des enseignants est déterminant pour faire réussir tous les élèves.

Or, la réforme imposée par le gouvernement va la sacrifier ! Le service public d'éducation sera durablement affaibli.

Les universités, les associations de parents d'élèves, d'enseignants et d'étudiants sont unanimes pour demander l'abandon de cette réforme-là.

Avec eux, nous souhaitons l'ouverture d'une réelle négociation pour concevoir une formation professionnelle universitaire de qualité, permettant de recruter les enseignants fonctionnaires dont l'Education Nationale a besoin.

Nous, citoyens, parents, étudiants, enseignants, élus... ensemble nous voulons que le gouvernement considère la formation des enseignants non comme un fardeau pour le budget de la nation mais comme un investissement pour l'avenir !

C'est pourquoi, nous lui demandons d'entendre nos voix :  
abandonnez cette réforme ; ouvrez des négociations !

**Signez en ligne :**

<http://www.100000voixpourlaformation.org/>

**Ou signez et faites signer sur papier :**

Nom	Prénom	Qualité	Ville	Signature

Pour comptabiliser les voix, envoi du nombre recueilli à :  
[contact@100000voixpourlaformation.org](mailto:contact@100000voixpourlaformation.org)

Envoi des pétitions papier à :  
Claire Pontais, SNEP, 76 rue des Rondeaux, 75020 – PARIS.



Toute l'info sur [www.sneep.com](http://www.sneep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [sneepnat@sneep.com](mailto:sneepnat@sneep.com)  
ou à SNEEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



**Infos n°131**